

Le redéploiement de la pêche antillaise vers les grands poissons pélagiques

LIONEL REYNAL,
MARC TAQUET



© Ifremer/M. Taquet

Introduction

Les grands poissons pélagiques exploités aux Antilles sont des espèces appartenant essentiellement aux familles des scombridés (thazards, thon noir, listao, albacore, ...), coryphénidés (dorade coryphène), istiophoridés (marlins) et xiphiidés (espadon). Certaines de ces espèces peuvent être capturées près des côtes, soit par des métiers nécessitant peu d'investissement comme la ligne de traîne, soit par des techniques plus complexes comme la senne de plage ou la senne coulissante saintoise. Mais la majorité des prises de grands poissons pélagiques se fait plus au large, hors de vue des amers les plus hauts. La pêche à la traîne, appelée pêche « à miquelon » en Martinique, consiste à aller à la rencontre des bancs de poissons qui se regroupent en général autour d'épaves (« bois ») à la dérive. Une fois ces bancs repérés, les poissons sont capturés à l'aide de lignes de traîne (deux ou trois par embarcation). La pêche « à miquelon » permet également en Martinique la capture de petits pélagiques hauturiers comme les poissons volants qui sont pêchés en majorité au filet dérivant (SACCHI et al., 1981 ; GOBERT, 1989 a). La production annuelle des pélagiques hauturiers a été évaluée pendant plusieurs années en Martinique, elle a fluctué entre 1 200 t (dont 370 t de poissons volants) (GOBERT, 1989 a) et 3 684 t (*Production de la pêche...*, 1994).

Les grands poissons pélagiques du large n'étaient autrefois exploités que par des pêcheurs dont le courage et l'habileté étaient reconnus de tous, car cette pêche nécessitait de s'éloigner beaucoup des côtes. L'embarcation à voile, utilisée il y a encore quelques décennies, devait être constamment équilibrée par l'équipage

pour ne pas chavirer. L'introduction du moteur hors bord a permis aux professionnels de s'affranchir des contraintes de la navigation à voile. L'insubmersibilité des embarcations a limité les risques liés à cette pêche qui se pratique pendant la saison où les alizés sont les plus forts (de décembre à juin). Progressivement, les chantiers navals locaux ont proposé des embarcations mieux adaptées. Les pêcheurs ont pu les acquérir d'autant plus facilement que des aides publiques leur sont accordées. Aujourd'hui, l'embarcation, souvent en matériau de synthèse et fortement motorisée, permet des sorties de jour, à des distances de plus en plus importantes. La navigation à l'aide de GPS a remplacé la navigation basée sur l'orientation par rapport aux éléments naturels (direction du vent ou de la houle, ...) et le calcul de la distance parcourue qui, depuis la motorisation des embarcations, se mesurait à la fraction de bac d'essence consommée. Des balises Argos équipent les embarcations de pêche qui peuvent en toute sécurité s'éloigner de la côte. Les feux de navigation sont de plus en plus fréquents sur les embarcations de pêche et le balisage nocturne à l'approche des côtes permet maintenant aux pêcheurs qui le souhaitent de naviguer de nuit. Tous ces progrès techniques ont permis aux artisans pêcheurs antillais de développer progressivement la pêche des grands poissons pélagiques du large par une extension de leur zone de pêche, mais en conservant le même engin (la ligne à main) et en ciblant les mêmes espèces.

Parallèlement, la pêche hauturière qui était pratiquée à l'aide de palangres dérivantes, par quelques bateaux d'une quinzaine de mètres semblables à ceux des Vénézuéliens, a disparu au début des années 1990 après quelques décennies d'existence. Indépendamment de cette régression de la pêche au large, s'est développée la pêche à l'aide de DCP. Cette nouvelle technique a été introduite aux Antilles dans le cadre d'une politique volontariste de redéploiement de l'activité de pêche sur les ressources pélagiques du large.

Le redéploiement de la pêche artisanale sur les ressources pélagiques du large

C'est à partir de l'année 1988 qu'un effort de recherche a été entrepris en Martinique dans le cadre d'un programme cofinancé par l'Ifremer et le Conseil régional, pour tenter d'accélérer le redéploiement de la pêche sur les ressources en grands poissons pélagiques du large, qui se faisait déjà naturellement. Cette orientation a été prise sur la base de diagnostics mettant en évidence :

- une activité halieutique importante sur les ressources benthiques et démersales (plus de 60 % des sorties) capturées sur un plateau insulaire étroit (GOBERT, 1989 a ; *Production de la pêche...*, 1994) ;
- des difficultés à gérer les ressources exploitées en raison notamment des faibles revenus de la pêche (DE MIRAS, 1985 ; DE MIRAS et al., 1987) qui entraînaient un manque de flexibilité des entreprises ;

- des ressources benthiques et démersales profondes autour des îles et sur les hauts-fonds du nord de la Guadeloupe qui sont encore peu ou pas pêchées (GUILLOU, 1989 ; LORANCE, 1989 ; PAULMIER et GERVAIN, 1994), mais dont l'exploitation est difficile à rentabiliser ;
- des ressources en grands poissons pélagiques du large qui offrent le plus fort potentiel de développement pour les Petites Antilles (SACCHI et al., 1981 ; MARCILLE, 1985).

Une intensification de l'exploitation des grands poissons pélagiques ne paraissait pas présenter *a priori* de grands risques pour la protection de ces espèces. En effet, ces ressources, dont l'aire de répartition est à l'échelle de l'océan, sont importantes au regard des débarquements de la pêche et des marchés des Antilles. Entre 1991 et 1997, les prises moyennes annuelles des pélagiques hauturiers de la zone Atlantique Centre-Ouest s'élevaient à 91 772 tonnes. Les 84 083 tonnes capturées par les pays riverains provenaient essentiellement des pays continentaux (65 885 t), mais aussi des Grandes Antilles (4 613 t) et des Petites Antilles (13 585 t, soit 15 % de la production totale) (SHATZ, 1999).

Les revenus de la pêche traditionnelle des grands poissons pélagiques étaient donnés, par les professionnels, pour être parmi les meilleurs. Cette information a pu être confirmée par la suite (DANIEL, 1995 c ; FAILLER, 1996 b). Il y avait donc déjà un intérêt économique à se tourner vers les pélagiques du large. Les possibilités d'améliorer les revenus des pêcheurs grâce à l'exploitation de ces ressources paraissaient envisageables.

Les objectifs du redéploiement de la pêche vers le large sont principalement de diversifier l'activité pour alléger la pression subie par les ressources côtières, et de relever les revenus de la pêche.

Les tentatives de développement de la pêche des poissons pélagiques du large sont nombreuses dans la Caraïbe ; pour cela plusieurs campagnes de prospection ont été entreprises en particulier durant les années 1960 à 1980. Ces campagnes ont mis en évidence la faible abondance apparente des grands poissons pélagiques dans le secteur des Petites Antilles. Les concentrations observées sont constituées de petits groupes agrégés autour d'épaves à la dérive, laissant peu d'espoir quant aux possibilités de développer l'exploitation de ces ressources à partir des techniques traditionnelles (FARRUGIO et al., 1988).

L'évolution de la production moyenne annuelle des poissons pélagiques hauturiers réalisée dans l'Atlantique Centre-Ouest entre 1950 et 1997 montre bien cette difficulté des pêcheries des Petites Antilles à accéder aux ressources pélagiques du large par rapport à celles des pays continentaux. En effet, si les prises de ces îles ont pu augmenter régulièrement, celles des pays continentaux ont connu une progression bien plus forte à partir des années 1980 (fig. 10). Cela est dû au fait que les flottilles des Petites Antilles sont constituées en quasi totalité d'unités non pontées dont le rayon d'action est faible. L'intensification de la pêche sur les ressources hauturières nécessite par conséquent de surmonter les difficultés d'accès à cette ressource. Il est également nécessaire de trouver autant que possible des remèdes aux points faibles de la pêche des pélagiques hauturiers de surface, telle que pratiquée dans les Petites Antilles. Ceux-ci ont pu être précisés à partir

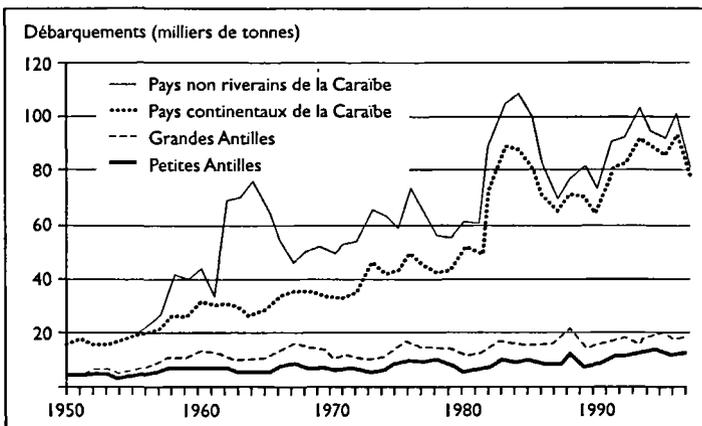
**La pêche aux Antilles
(Martinique, Guadeloupe)**

d'études réalisées lors de la mise en œuvre du programme visant à favoriser le redéploiement de l'activité vers le large :

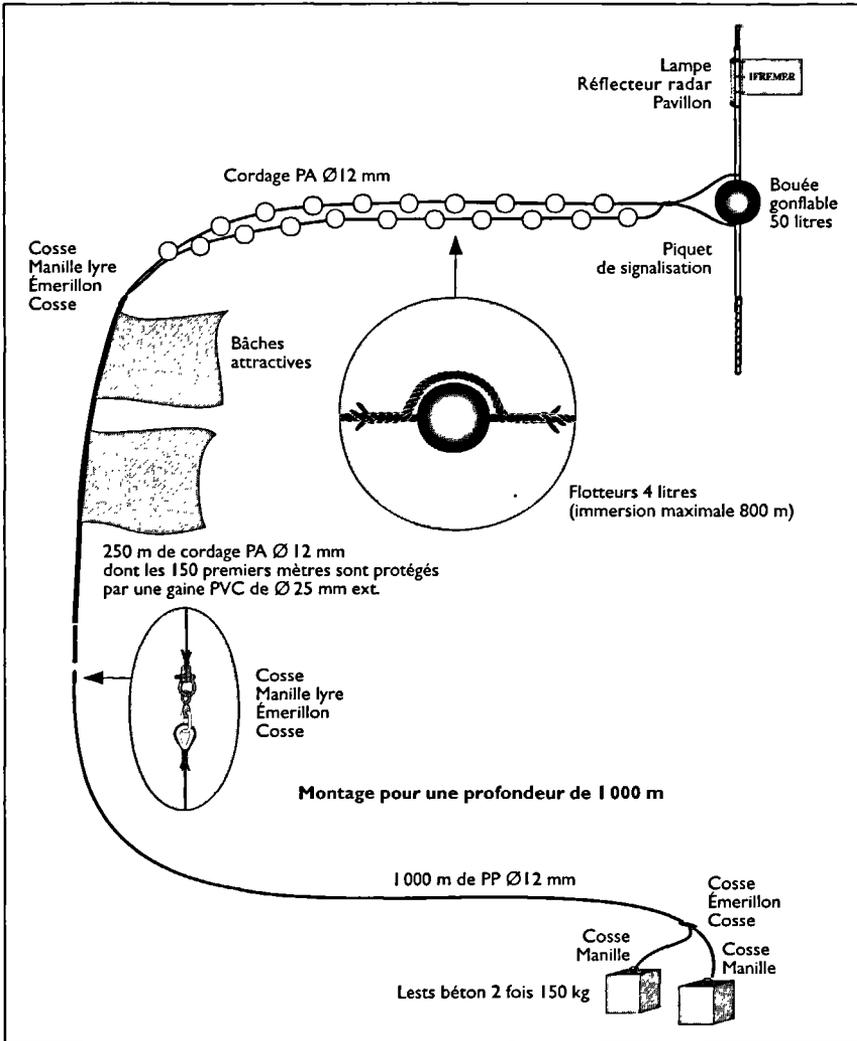
- La pêche de surface nécessite de parcourir de grandes distances pour avoir le plus de chances de rencontrer des bancs de poissons. Les embarcations n'étant pas faites pour passer la nuit en mer ni pour parcourir ces distances dans un temps relativement court, la puissance des moteurs augmente d'année en année. Cette évolution se fait au détriment de la sécurité des équipages (ANDRO *et al.*, 1994 ; DORVAL et LE ROY, 1994). Il en résulte également une augmentation régulière de la consommation de carburant, qui représente plus de 30 % du chiffre d'affaires (DANIEL, 1995 c). Par ailleurs, les pêcheurs élargissent de plus en plus leur zone de pêche et font des incursions dans les ZEE (zone économique exclusive) des pays voisins, ce qui génère des tensions parfois graves entre pays.
- La pêche des pélagiques du large est saisonnière, ce qui entraîne une variation relativement importante du revenu des entreprises et du nombre de pêcheurs au cours de l'année. L'indice de revenu moyen pour le patron et les matelots passe, en Martinique, de 100 pendant la période où la pêche se pratique exclusivement sur le plateau, à un indice 166 pendant la saison de la pêche « à miquelon ». Dans le même temps, le nombre de marins pêcheurs passe de 2 000 à 3 800 (FAILLER, 1996 b).

Une étude bibliographique sur la biologie et la pêche des grands poissons pélagiques à la Martinique et en région caraïbe (BATTAGLIA, 1993) a mis en évidence que la pêche pratiquée aux Antilles françaises par les techniques traditionnelles (lignes de traîne en surface) ne permet pas de capturer toutes les espèces présentes dans les zones exploitées. La profondeur insuffisante des engins, la saison (de décembre à juin) et les heures de pêche (de jour, essentiellement en début

▽ Fig. 10 Évolution des débarquements de poissons pélagiques hauturiers de l'Atlantique Centre-Ouest.



**Le redéploiement de la pêche antillaise
vers les grands poissons pélagiques**



▽ Fig. 11 Plan d'un DCP utilisé en Martinique.

de journée) ainsi que les lieux fréquentés par les pêcheurs (surtout la façade atlantique), laissent supposer que toutes les ressources en pélagiques hauturiers autour de l'île peuvent ne pas être pleinement exploitées.

Pour vérifier ces hypothèses, il était nécessaire de réaliser des pêches expérimentales. Compte tenu du fait que les passages de poissons pélagiques à proximité de l'île sont relativement diffus, le DCP ancré paraissait un moyen de favoriser les captures. La palangre horizontale dérivante (long line) à l'aide d'unités pontées avait également été retenue. Du fait de la surface couverte à chaque calée

(plusieurs kilomètres), cet engin de pêche permet la capture d'individus isolés. Mais le développement de cette pêche extensive se heurte essentiellement à des difficultés d'accès aux ZEE des pays voisins (BATTAGLIA *et al.*, 1990).

Le DCP ancré (fig. 11) a finalement été retenu comme la technique la mieux appropriée pour répondre efficacement aux besoins immédiats des professionnels antillais sans nécessiter le changement de leur outil de production. Les poissons pélagiques se regroupent naturellement sous les épaves à la dérive. Le DCP ancré permet aux pêcheurs de fixer ces concentrations et ainsi de les retrouver facilement. Ces dispositifs sont connus et utilisés de longue date dans d'autres régions du monde (LE GALL *et al.*, 2000). Aux Antilles françaises, le premier essai de DCP a été inspiré de l'expérience menée par l'EVAAM (Établissement pour la valorisation des activités aquacoles et maritimes) à Tahiti (UGOLINI *et* ROBERT, 1982).

Après une première phase d'expérimentation réalisée tant en Martinique (par l'Ifrémer) qu'en Guadeloupe (par le SDAT : Service de développement et d'aide technique à la pêche), les DCP se sont révélés être efficaces lorsque des palanques verticales profondes étaient associées à la traîne de surface. Les professionnels de Guadeloupe et de Martinique se sont approprié cette nouvelle méthode de pêche qui a commencé à se développer au début des années 1990.

La pêche à l'aide de DCP aux Antilles françaises

Les statistiques de pêche n'étant pas recueillies aux Antilles françaises, il n'existe pas de données chiffrées permettant d'évaluer l'importance de la pêche associée aux DCP. Les seules informations disponibles sont celles obtenues par des fiches de pêche remplies par des professionnels volontaires, par des observations aux points de débarquement ou par des embarquements à bord de bateaux de pêche.

Du point de vue des techniques utilisées, la ligne de traîne reste la principale technique de pêche des grands poissons pélagiques hauturiers. Cette technique permet la capture des poissons près de la surface. Les leurres, les grosseurs de lignes et d'hameçons ont cependant été adaptés aux nouvelles espèces ciblées autour des DCP. De plus, la palangre verticale dérivante utilisée avec des appâts vivants (petits thonidés pêchés en surface) dite pêche « au bidon », pour la capture de gros individus se trouvant à plus de 80 m de profondeur, s'est répandue et est maintenant couramment utilisée tant en Guadeloupe qu'en Martinique autour des DCP.

La composition spécifique des prises diffère selon qu'elles ont été faites à proximité d'un DCP ou hors du rayon d'action de celui-ci. Autour des DCP, quatre espèces dominent dans les captures observées en Martinique en 1998 et 1999.

**Le redéploiement de la pêche antillaise
vers les grands poissons pélagiques**

Ainsi la composition pondérale moyenne établie sur des données annuelles est de 29 % de thon noir (*Thunnus atlanticus*), 27 % d'albacore (*Thunnus albacares*), 24 % de marlin bleu (*Makaira nigricans*) et 9 % de listao (*Katsuwonus pelamis*). Les prises de la pêche hors DCP (« à miquelon ») sont constituées en majeure partie de deux espèces : 53 % de dorade coryphène (*Coryphaena hippurus*) et 28 % de thazard bâtard (*Acanthocybium solandri*). La pêche à la traîne côtière (effectuée sur les hauts-fonds et sur les accores) capture quant à elle essentiellement des barracudas (*Sphyaena barracuda*) avec 40 % du poids des captures et des thazards serra (*Scomberomorus cavalla*) qui constituent 27 % en poids des prises (tabl. 5).

▽ *Tableau 5. Composition spécifique des débarquements (en % du poids débarqué) selon les techniques de pêche des grands poissons pélagiques hauturiers.*

Espèce	Pêche associée aux DCP (%)	Pêche « à miquelon » (%)	Traîne sur les hauts-fonds (%)
<i>Thunnus albacares</i>	27	10	5
<i>Thunnus atlanticus</i>	29	5	13
<i>Katsuwonus pelamis</i>	9	1	3
<i>Makaira nigricans</i>	24	0	0
<i>Coryphaena hippurus</i>	2	53	3
<i>Acanthocybium solandri</i>	6	28	7
<i>Scomberomorus cavalla</i>	0	0	27
<i>Euthynnus alletteratus</i>	1	0	0
<i>Auxis thazard</i>	1	0	0
<i>Elagatis bipinnulata</i>	0	0	3
<i>Sphyaena barracuda</i>	1	3	40

Des différences de taille des captures ont été observées entre les pêches sous DCP et hors DCP. Ainsi, sur trois espèces de thonidés, le listao, l'albacore et le thon noir, le nombre de juvéniles domine nettement dans les prises réalisées autour des DCP. Ils sont pêchés exclusivement à l'aide de ligne de traîne en surface. Mais si les DCP favorisent la capture de juvéniles, ils permettent également la prise de poissons de grande taille rarement pêchés hors de ces dispositifs. C'est le cas de l'albacore, mais aussi du marlin bleu qui est pêché exclusivement sous DCP, à l'aide de palangre verticale dérivante. En nombre d'individus, les juvéniles de thon noir et d'albacore représentent plus de 70 % des prises de chacune de ces espèces sous DCP. À l'inverse, ces mêmes individus ne représentent qu'une faible proportion (moins de 30 %) en poids des débarquements (LAURANS *et al.*, 2000). La proportion élevée de juvéniles capturés autour des DCP est due au fait que les pêcheurs utilisent les immatures trouvés près de la surface comme appât pour pêcher les gros poissons profonds.

La pêche des pélagiques hauturiers qui se pratiquait traditionnellement de décembre à juin dure toute l'année autour des DCP. Les rendements moyens mensuels observés à partir de fiches de pêche sont maximaux de septembre à

novembre, grâce aux prises de gros individus d'albacores et de marlins. Ils sont les plus faibles de juin à août où les petits thons constituent l'essentiel des prises (GUILLOU *et al.*, 1995 ; LE GUEN *et al.*, 1996).

La gestion des DCP est différente en Guadeloupe et en Martinique. En Guadeloupe, les DCP sont pris en charge par les pêcheurs individuellement, avec un encadrement de l'État. En Martinique, la prise en charge des dispositifs est faite par le Comité des pêches maritimes et des élevages marins (structure représentative de la profession), avec des financements publics (Conseil régional, ...) et un encadrement de l'État. Dans le premier cas, les DCP sont de conception plus légère et sont moins coûteux qu'en Martinique, leur nombre est également plus élevé (plusieurs centaines, alors qu'en Martinique il n'y en a pas plus de 50) et ils sont parfois placés très loin des côtes (50 milles). Le mode d'exploitation des DCP diffère également entre les deux îles, vraisemblablement pour une grande part en raison du nombre de dispositifs disponibles et de leur localisation. Ces différents modes de gestion des DCP sont le fait de politiques de développement différentes mises en œuvre par des structures indépendantes l'une de l'autre : le Comité des pêches en Martinique et le SDAT en Guadeloupe.

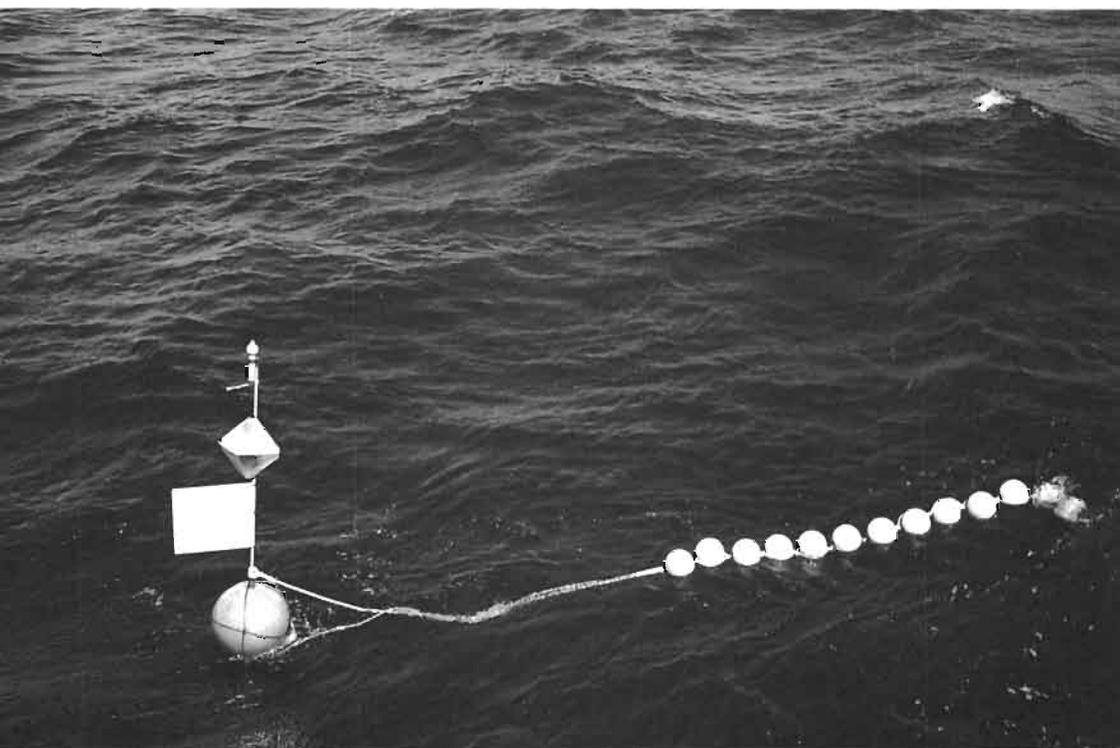
Les données économiques font défaut pour apprécier précisément l'intérêt de cette nouvelle pêche et l'effet des différents modes de gestion de ces dispositifs sur les résultats économiques des entreprises. En Guadeloupe, le fait que les DCP soient mis à l'eau et exploités depuis plusieurs années par des entreprises privées sans aides publiques et que certaines d'entre elles ne pratiquent que cette pêche tout au long de l'année, en prouve la viabilité économique. Quelques éléments d'appréciation ont pu être obtenus à partir de 209 débarquements observés (164 de pêche sous DCP et 45 de pêche à la traîne hors DCP) en deux points du littoral martiniquais échantillonnés de façon systématique entre juillet 1998 et juin 1999. Il ressort de ces observations que la consommation moyenne d'essence est deux fois moindre pour la pêche sous DCP (70 litres par sortie) que pour la pêche « à miquelon » (140 litres par sortie). La différence de consommation de carburant est due à la puissance moyenne des moteurs (respectivement 91 ch et 117 ch) et à la durée moyenne des sorties (respectivement 5 h 30 et 8 h 59). Les débarquements moyens par sortie sont plus faibles pour la pêche sous DCP (26,7 kg) que pour la pêche « à miquelon » (59 kg). Cependant, la pêche sous DCP se pratique toute l'année alors que la pêche « à miquelon » ne dure que de décembre à juin. Pendant cette période, les débarquements de la pêche autour de DCP ont été de 36 kg par sortie. Des prises effectuées à l'aide de « bidons » ont été observées dans les débarquements de 8 % des sorties. Les prises des seuls marlins, capturés avec cette technique, représentaient 24 % du poids total débarqué (REYNAL *et al.*, 2000).

En Guadeloupe, des fiches de pêche remplies pendant trois ans (1992 à 1995) par des pêcheurs volontaires de la côte caraïbe de l'île ont permis d'évaluer la durée moyenne des sorties de pêche à 7 h 14 et le temps moyen de pêche autour des DCP à 5 h 30 (LAGIN et LEDOUBLE, 1994). En 1992, les rendements moyens annuels (prenant en compte les sorties sans prise) ont été de 30 kg par sortie autour des DCP. Ils ont augmenté progressivement pour atteindre 43 kg



▼ *Petits thons capturés à la traîne.*

© BREMERIA GUILLOU



▼ *Les flotteurs d'un DCP visibles en surface.*

© BREMERIA GUILLOU

en 1995. La proportion des poissons porte-épée est passée de 30 % des débarquements en 1992 et 1993 à 38 % en 1994 et 50 % en 1995 (LE GUEN *et al.*, 1996).

Les rendements par sortie sous DCP sont donc moindres en Martinique qu'en Guadeloupe. La durée plus faible des sorties et le nombre inférieur de DCP en sont certainement les causes principales.

Perspectives de développement et de pérennisation de la pêche des grands pélagiques

Jusqu'ici, l'utilisation d'unités pontées équipées pour faire de la palangre dérivante n'a pas fait apparaître clairement de perspectives de développement pour la pêche des pélagiques hauturiers depuis les Antilles françaises. En l'état actuel des connaissances, le développement de ce type de pêche paraît fortement conditionné par l'obtention d'accords de pêche avec les pays voisins.

Par contre, la pêche associée aux DCP est devenue une activité à part entière aux Antilles, et son développement se poursuit. D'abord observée uniquement sur la côte caraïbe des îles, cette pêche est de plus en plus développée sur la côte atlantique. Sur cette dernière, les sorties mixtes (pêche à la traîne au large/pêche autour de DCP) étaient la règle (GUILLOU *et al.*, 1995), mais depuis quelque temps de nombreux pêcheurs ne pêchent plus qu'autour des DCP. Le nombre de dispositifs augmente également et l'aire équipée de DCP s'élargit. En Guadeloupe, les pêcheurs placent des dispositifs concentrateurs jusqu'à 50 milles au large.

Toutes les concentrations se formant sous les DCP ne sont pas encore pleinement exploitées. La présence d'autres espèces qui constituent un potentiel appréciable pour les pêcheurs a pu être mise en évidence par des pêches expérimentales. C'est le cas du thon noir, dont les prises ne sont pas négligeables, mais restent très faibles par rapport aux concentrations observées en plongée sous-marine, ou ont une composition en taille différente de celle obtenue au cours de pêches expérimentales. Des prises d'espadon en pêche expérimentale ont permis d'identifier cette espèce comme ressource potentielle pour les pêcheurs antillais. D'autres espèces, capturées à proximité des DCP, ont un intérêt économique probablement moindre comme le *Taractichthys longipinnis* (TAQUET *et al.*, 1998). Pour toutes ces espèces, il reste à mettre au point ou à améliorer les techniques de pêche. Leurs rendements commerciaux sont à préciser, ainsi que les périodes et lieux les mieux appropriés pour leur exploitation.

Des interrogations subsistent sur le potentiel représenté par certaines espèces qui ne sont capturées que très rarement par les pêcheurs des Antilles françaises, mais dont la présence est notée dans la littérature et les prises enregistrées dans

les statistiques de pêche régionales (SHATZ, 1999). C'est le cas par exemple du thon germon (*Thunnus alalunga*, jusqu'à 4 200 t débarquées en 1973, dans la zone Atlantique Centre-Ouest) ou du thon obèse (*Thunnus obesus*, 4 000 t capturées certaines années). Au cours des campagnes réalisées entre 1995 et 1997, cinq thons obèses ont été pêchés entre 270 et 550 m de jour et en surface de nuit (TAQUET et al., 1998). Ces espèces sont connues pour se situer préférentiellement à des profondeurs supérieures à celles prospectées par les engins de pêche des pêcheurs professionnels antillais.

La pêche traditionnelle au large qui se fait autour de bois à la dérive n'exploite que la partie proche de la surface. La présence de poissons en profondeur sous ces épaves serait à vérifier car il est probable que, comme pour les DCP ancrés, des concentrations se forment en dessous de la zone exploitée par les pêcheurs. La conception des DCP, et en particulier leur durée de vie et leur coût, sont l'objet de préoccupations constantes de la part de tous ceux qui contribuent au développement de la pêche associée à des DCP ancrés. Dans les régions où cette pêche est déjà une activité reconnue, les pêcheurs se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent à certaines époques de l'année où les courants, en faisant plonger les DCP sous la surface, ne permettent pas de les exploiter. La comparaison des résultats de pêche de la Guadeloupe et de la Martinique montre que la conception des DCP n'a pas d'effet manifeste sur les prises. Le choix du type de DCP (lourd ou léger) est, à l'heure actuelle, essentiellement fonction des possibilités financières et techniques de ceux qui en ont la charge et non de leur efficacité de concentration des poissons. L'identification des causes de rupture des DCP et la modélisation de leur comportement hydrodynamique en fonction des conditions de mer ont été réalisées. Elles permettent d'apporter les premiers éléments scientifiques et techniques nécessaires à l'amélioration des dispositifs, sans changer leurs caractéristiques principales. Du point de vue du coût et de la durée de vie des DCP, il est probable que les progrès les plus importants sont maintenant à attendre de la mise en place de plans de maintenance des parcs de DCP, ainsi que de l'information des professionnels. L'apport de matériaux nouveaux ou la fabrication de DCP industriels répondant à la demande des professionnels et respectant les normes qu'impose la sécurité de la navigation devraient également être une source de progrès pour les années à venir (TAQUET et al., 1998 ; GUILLOU et al., 2000).

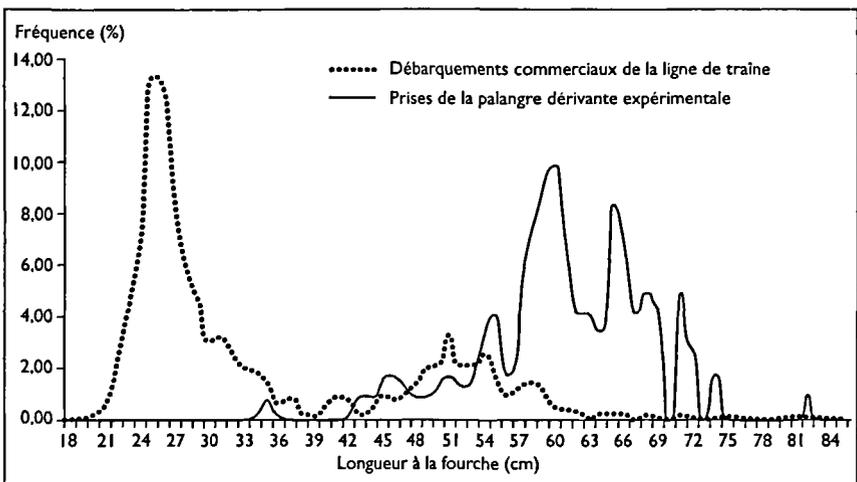
Les pêcheries de grands poissons pélagiques des petits pays insulaires de la Caraïbe débarquent des quantités relativement faibles par rapport aux autres pays qui exploitent ces ressources. De ce fait, il leur paraît légitime de chercher à en prendre une part plus importante. Cependant, les prises de certaines espèces de grands pélagiques risquent d'augmenter de façon sensible avec le développement des DCP qui ne manquera pas de se faire dans la Caraïbe. Il est donc important que la contribution de ces petits pays à la gestion collective de ces ressources partagées soit plus développée que par le passé. Le recueil de statistiques sur les pêches de pélagiques, avec ou sans DCP, s'impose d'autant plus que des séries de données pluriannuelles seront nécessaires pour évaluer le nombre optimal de DCP à mettre en place.

Il est probable que lors de leur migration, certaines espèces de grands poissons pélagiques traversent successivement les eaux de différents pays insulaires. C'est le cas par exemple de la dorade coryphène (OXENFORD et HUNTE, 1986). Dans ce cas, les prises d'un pays privent le suivant d'une partie du potentiel de capture. Pour identifier les espèces qui risquent de faire l'objet de telles pêcheries séquentielles, une meilleure connaissance de leur migration dans la région caraïbe est nécessaire. D'ores et déjà, une harmonisation des politiques de développement de la pêche des grands poissons pélagiques est à prévoir au sein de la Caraïbe insulaire afin de prévenir les risques de conflits liés à l'exploitation de ces ressources.

Afin d'éviter les prises de juvéniles autour des DCP, il paraît possible de mettre en œuvre des techniques de pêche sélectives. Dans le cas du thon noir, les juvéniles sont pêchés à la ligne de traîne de surface, alors qu'une palangre expérimentale avec des hameçons de taille supérieure à ceux des lignes de traîne, placée entre 8 et 55 m, a permis de ne capturer pratiquement que des adultes (fig. 12) (TAQUET et al., 2000 a). Afin d'éviter la pêche de juvéniles de thons comme appât pour la capture de marlins et de gros albacores, il est nécessaire de rechercher une solution alternative. Les adultes de petits pélagiques côtiers pourraient, au moins dans certains cas, être substitués à ces petits thons, pêchés en surface autour des DCP, pour servir d'appât vivant pour la pêche des plus gros individus (TAQUET et al., 2000 b).

Les préoccupations qui ressortent des actions d'accompagnement du développement et de la gestion des DCP tiennent en grande partie aux risques potentiels qu'ils représentent pour la navigation et aux conflits qu'ils génèrent entre

▽ Fig. 12 Comparaison de la structure de taille des prises de thon noir capturées en surface à la ligne de traîne et en profondeur à la palangre.



pêcheurs. Ces conflits résultent du fait que les concentrations de poissons qui se forment autour d'un DCP n'appartiennent pas à son propriétaire. De plus, les DCP favorisent la concentration de nombreuses unités de pêche sur un petit espace, ce qui impose la mise en œuvre d'engins de pêche compatibles entre eux. Afin d'apporter des solutions à ces difficultés qui ont fortement freiné le démarrage de la pêche à l'aide de DCP, les pouvoirs publics ont réagi de façon différente selon les sites. Les différents modes de gestion des DCP mis en œuvre en Martinique et en Guadeloupe présentent des avantages et des inconvénients, qui ne sont pas encore totalement éprouvés, tant pour faciliter que pour maîtriser le développement de cette nouvelle pêche. Les leçons tirées des expériences en cours permettront vraisemblablement de définir un mode de gestion adéquat pour cette nouvelle activité pour laquelle aucune solution idéale ne semble encore trouvée (REYNAL *et al.*, 2000).

Conclusion

Offrant le plus fort potentiel de développement pour les pêcheries antillaises, les ressources pélagiques hauturières ont fait l'objet de programmes scientifiques et technologiques visant à redéployer la pêche vers le large et ainsi à soulager les espèces benthiques et démersales des plateaux insulaires. Le contexte des pêcheries antillaises, fortement marqué par la composition de la flottille de pêche inadaptée à la pêche hauturière, par l'étroitesse des ZEE due à la proximité des pays voisins et par la faiblesse des revenus des professionnels, a imposé l'emploi de DCP comme moyen pour favoriser le redéploiement de la pêche vers les grands poissons pélagiques. Ce soutien à l'évolution des pêcheries a porté ses fruits puisque la pêche à l'aide de DCP est aujourd'hui une activité à part entière aux Antilles françaises. Ces résultats sont à mettre en partie au crédit d'une recherche multidisciplinaire qui a permis d'établir des diagnostics fiables, d'identifier les atouts de ce secteur d'activité et les contraintes qui entravaient son développement, et ainsi de proposer des solutions opérationnelles.

Mais si le redéploiement de la pêche vers les ressources du large est amorcé, de nombreuses questions restent en suspens, tant sur les possibilités non encore exploitées de valorisation des ressources pélagiques, que sur les effets indésirables de cette nouvelle pêche. Pour cela, un effort doit être poursuivi dans plusieurs directions. Une meilleure connaissance de la répartition spatio-temporelle des grands poissons pélagiques et des conditions environnementales qui la conditionnent, est nécessaire pour mieux exploiter leur passage et leur concentration (en particulier sous les bois dérivants et sous les DCP) dans les eaux proches des Antilles. Le manque de statistiques ne permet pas d'évaluer l'importance du développement de la pêche sur les ressources pélagiques ni la diminution attendue de l'exploitation des ressources benthiques et démersales des plateaux insulaires. L'efficacité des différents modes de gestion des DCP observés reste à évaluer en

**La pêche aux Antilles
(Martinique, Guadeloupe)**

termes de rapidité de développement, incitation à l'innovation, coût pour la société, possibilité de régulation de l'activité, gestion des conflits et prévention des accidents. De même, les avantages et inconvénients des différents modes d'exploitation des ressources autour des DCP restent à évaluer.

Un travail de recherche dans plusieurs disciplines est donc encore nécessaire pour aider au développement de l'exploitation des grands poissons pélagiques hauturiers et à l'aménagement des pêches associées aux DCP. L'élargissement, à l'ensemble des Petites Antilles voire à la région caraïbe, de la zone géographique où doivent être conduites ces recherches est indispensable pour pouvoir progresser dans la connaissance des espèces pélagiques et de leurs migrations ou pour bénéficier des expériences acquises par des pays ayant des problématiques de même nature que les Antilles françaises. C'est la raison pour laquelle, afin de poursuivre les travaux sur les DCP dans une perspective conforme au code de conduite pour une pêche responsable (FAO, 1995), un groupe de travail « Petites Antilles » sur le développement durable de la pêche associée aux DCP ancrés a été créé en 2001 sous l'égide de la FAO avec le soutien de l'Ifremer. Il devrait favoriser les échanges entre pays proches et stimuler les recherches nécessaires au développement durable de cette nouvelle pêche.